

Procès-verbal

Conseil d'institut de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

Séance du lundi 15 avril 2024

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024**
2. **Information du Directeur et du Président du conseil**
3. **Désignation membres extérieurs COSP (reste 3 sièges à pourvoir)**
 - 3.1. **Candidatures**
 - Christine MONSONEGO
4. **Formation**
 - 4.1. **Renouvellements de DU et DIU**
 - 4.2. **Calendriers dérogatoires**
 - 4.3. **Modification de maquettes 2024/2025**
5. **Divers**

ETAIENT PRESENTS :

- 1) **Représentants élus des personnels enseignants et autres personnels participant aux activités de formation de l'institut et des usagers**
 - a) **Représentants Professeurs des universités et personnels assimilés**

Philippe CLERMONT
 - b) **Représentants Maîtres de conférences et personnels assimilés**

/
 - c) **Représentants autres enseignants et formateurs relevant d'un établissement d'enseignement supérieur**

Nathalie BERTRAND, Thierry ROHMER
 - d) **Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**

Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM
 - e) **Représentants des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation nationale et exerçant leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services relevant de ce ministre**

Olivier DELFORGE, Marjorie ROUGIER
 - f) **Représentants inscrits dans les formations diplômantes de l'INSPÉ, des étudiants, des stagiaires de la formation professionnelle continue, des fonctionnaires stagiaires et/ou représentants des personnels enseignants et d'éducation bénéficiant d'actions de formation continue et des personnes bénéficiant d'actions de formation aux métiers de la formation et de l'éducation**

Léo FACONNIER (titulaire), Johann-Wolfgang METZ (suppléant), Mathilde SALOMON (titulaire)
- 2) **Représentants de l'Université de Strasbourg**

Camille FAUTH

3) Personnalités extérieures

a) Représentant du conseil régional

/

b) Personnalités désignées par le recteur d'académie

Céline CROCEZIO, Olivier DELARUE, Patricia MULLER, Emmanuelle PERNOUX

c) Personnalité désignée par l'Université de Haute Alsace, établissement public d'enseignement supérieur partenaire

Jean-Charles FONTAINE

d) Personnalités désignées par les membres du conseil

/

Membres avec voix consultative et invités :

Bertrand BULTINGAIRE, Eric FLAVIER, François GAUER, Corinne JAECK, Eric TISSERAND

Secrétariat de séance :

Barbara BILGER, Myriam LAKRAA

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Cédric BAILLET	➤ Procuration à Emmanuelle PERNOUX
Thierry BURGER-HELMCHEN	➤ Procuration à Camille FAUTH
Nicolas COPPENS	➤ Procuration à Patricia CATTARIN-MUCKENSTURM
Jean-Luc DENNY	➤ Procuration à Philippe CLERMONT
Léo FACCONIER (pour le point n°1)	➤ Procuration à Mathilde SALOMON
Anemone GEIGER-JAILLET	➤ Procuration à Thierry ROHMER
Olivier MENTZ	➤ Procuration à Philippe CLERMONT
Najoua MOHIB	➤ Procuration à Nathalie BERTRAND
Céline MOUROT-STORCK	➤ Procuration à Emmanuelle PERNOUX

ETAIENT EXCUSES / ABSENTS :

Cathie DE SA MIRANDA (titulaire), Anne-Laure MATTERN, Baptise MELGAREJO, Carine MULLER (suppléant), Frédéric STEMMLER (suppléant), Aubanelle RODRIGUEZ (suppléant), Samir SALEM (titulaire), Dorothee SCHUMPP, Irène WEISS

La séance débute à 14h10.

Olivier Delarue donne lecture des procurations.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Information du Directeur et du Président du conseil

■ Réforme à venir

François Gauer revient sur l'intervention du Président de la République du 5 avril dernier. Dans un message adressé à tous les personnels et étudiants, il a indiqué le lien vers la chaîne *Youtube* de la Présidence et a repris dans son mail quelques phrases clés extraites de la vidéo. Cette intervention ne fournit pas d'éléments concrets sur la façon dont les choses vont se mettre en place, mise à part la mise en place d'une licence qui prépare au professorat des écoles et le concours à la fin de la 3^{ème} année de licence. Le Président utilise par ailleurs différentes appellations pour ces écoles nationales supérieures du 21^{ème} siècle. L'attente est longue et la réunion d'arbitrage programmée le 10 avril 2024 a été

reportée à une date ultérieure. La rencontre entre le réseau des INSPÉ et les cabinets des ministères a également été ajournée.

François Gauer a pris contact avec la DGESIP qui se veut confiante et qui confirme que le dossier avance.

Cette réforme devrait se faire d'après l'état à coût constant et si des écrits affirment qu'elle ne devrait rien coûter car des parcours « qui ne servent à rien » seront supprimés. Les licences en Sciences de l'éducation sont par exemple pointées du doigt. François Gauer exprime son désaccord total avec cette affirmation et revient néanmoins sur ce point qui trouve son origine dans le tropisme de nombreux futurs PE pour ces filières et qui n'aborde pas du tout la raison d'être de ces filières et leurs spécificité tant disciplinaires qu'en termes de débouchés. Notre composante illustre la spécificité et l'identité des filières SEF et tout le sens de la complémentarité future d'une licence PPE avec une licence SEF. Il précise qu'en ce sens cette réforme peut constituer une très belle opportunité pour les 2 filières pour gagner en lisibilité.

En interne, les équipes des filières SEF se réunissent dorénavant toutes les trois semaines pour discuter de ces questions, faire des modifications à la marge pour que les choses aient du sens, et travailler notamment de façon encore plus lisible sur l'approche par compétences, l'évaluation, etc. Notre identité nous engage, nous devons avoir des filières exemplaires et cela doit nous permettre d'expérimenter et d'innover.

Olivier Delarue précise que du côté employeur, les annonces ont aussi questionné et inquiété. Le point positif, c'est la sérénité de pouvoir s'appuyer sur les relations existantes, même si on est encore dans le flou.

François Gauer ajoute qu'avec Éric Tisserand, ils ont rencontré Emmanuelle Pernoux, Jean-Charles Fontaine et l'adjoint du DASEN du Haut-Rhin, ils sont tous en phase avec les enjeux. Demain, François Gauer rencontre le Recteur.

Éric Tisserand souligne que la formation en L1 et L2 s'effectue sur les deux départements, il partage l'idée que sur les 5 années le déploiement se fasse sur les deux départements. Il est utile de pouvoir former des futurs enseignants avec un tronc commun fort mais des colorations variées dans différentes disciplines.

■ Motion du CROUS

La motion portée par les étudiants de l'INSPÉ et votée lors de la séance précédente, a interpellé le CROUS. Une rencontre est prévue prochainement avec la directrice.

En ce qui concerne le questionnaire sur la restauration, il est à présent clos. Le résultat pourra être un outil pour objectiver la demande. Nous avons reçu environ 450 réponses.

■ Point RH-rentree 2024 : renouvellement des temps partagés, mise au concours de 3 postes de MCF et d'un poste de PE

La campagne de renouvellement des temps partagés est lancée et se passe bien.

■ Cérémonie d'une remise de diplômes

Corinne Jaeck annonce qu'une date a été arrêtée pour la cérémonie de remise de diplômes de nos M2, il s'agit du samedi 30 novembre 2024. Une information sera faite prochainement et sera diffusée à tous, accompagnée d'un premier questionnaire d'intention pour évaluer la participation. L'événement se déroulera dans l'aula du palais U, avec au maximum 600 personnes.

François Gauer ajoute qu'il est important de montrer notre appartenance et notre fierté.

3. Désignation membres extérieurs COSP (reste 3 sièges à pourvoir)

■ Christine MONSONEGO

François GAUER présente la candidature de Christine MONSONEGO.

Il reste encore deux postes à pourvoir. Une piste pourrait se concrétiser, car la municipalité de Colmar souhaite être plus associée à la vie de l'INSPÉ. Nous attendons leurs suggestions.

Résultat des votes :

Christine MONSONEGO	NOMBRE DE VOIX
Pour	23
Abstention	0

4. Formation

4.1. Renouvellements de diplômes

Deux diplômes sont concernés : le diplôme d'université (DU) développeur web fullstack et le DIU.

Le DU développeur web fullstack propose une formation complète du design graphique jusqu'au numérique.

Il existe également une licence pro qui prépare à ce diplôme, on constate qu'il y a énormément de demandes d'emplois dans ce domaine. L'INSPÉ est la composante de rattachement.

Éric Tisserand rappelle que le DIU est une formation mise en place pour les fonctionnaires stagiaires des masters MEEF. Cette formation a été pensée de façon nationale, avec un cadrage appliqué par l'ensemble des INSPE et une maquette propre à l'interne. Il s'agit également d'un renouvellement, il y a peu de modifications, il s'agit essentiellement de clarifications de contenus horaires. Les maquettes sont reprises à l'identique et la modélisation a été simplifiée pour plus de lisibilité.

L'an dernier, nous avons accueilli des effectifs supplémentaires, mais cette année c'est le contraire.

La présentation des MCC a été décalée au mois de juin, mais les modalités d'évaluation ne changeront pas.

Emmanuelle Pernoux précise que l'harmonisation académique était un souhait du rectorat.

Les modifications de maquettes pour le DU et le DIU présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (23 votants : 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

4.2. Calendriers dérogatoires

Éric Tisserand explique que ces calendriers tiennent compte de la diversité de nos diplômes et de nos contraintes, notamment les formations en apprentissage. Nous rallongeons un peu le 2^{ème} semestre dans certaines formations, afin d'anticiper les concours qui auront lieu en fin de licence.

Quelques dates de jurys ont également été déplacées.

**Les calendriers présentés sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.
(23 votants : 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

4.3. Modification de maquettes 2024/2025

4.3.1. Licences

Le conseil avait adopté l'an dernier les maquettes. Nous avons annoncé qu'elles pouvaient être ajustées avant leur entrée en vigueur, en fonction du changement ou non de la place des concours. Nous ne pouvons pas attendre un texte précis avant de prendre une décision, il faut anticiper. Les changements sont faits à la marge en L1 et L2, mais en L3 il faut tenir compte de la nouveauté, le concours en fin d'année.

La maquette du parcours de licence MFIE a été modifiée pour prendre en compte une coloration plus explicite sur la formation pour adultes. Nous avons donc retoilé un certain nombre de matières, afin de tenir compte de l'arrivée de nouveaux collègues.

Nous n'avons pas anticipé le fait que les concours du 2nd degré et CPE seraient eux aussi avancés en L3. Le réajustement de la maquette permettra aussi de préparer le concours de CPE.

La semaine précédente, lors d'une réunion interne, de nouvelles propositions de modifications ont été faites et apparaissent en jaune dans le document. On note peu de changements en L1. En L2, le dispositif est un peu particulier et progressif. Notre intention est de maintenir une maquette transitoire, l'ancienne maquette qu'on aménage légèrement (2 UE de professionnalisation différentes pour chacun des parcours). Cela permettra plus de lisibilité.

Il faudra basculer sur la nouvelle maquette pour les L3 l'an prochain et intégrer les disciplines scolaires et la préparation aux concours. Pour que cela s'équilibre, nous avons opté pour intégrer les matières de préparation aux concours PE et CPE.

Il faudra peut-être apporter quelques modifications si ce que nous avons prévu n'est pas en accord avec les décisions qui vont être prises. Il s'agira peut-être de placer le stage en école plutôt au semestre 5, le semestre 6 sera étroitement lié à la préparation du concours. Enfin, il faudra peut-être scinder les disciplines scolaires en deux grandes UE.

Ensuite la modélisation devra être effectuée dans *Améthys*.

Éric Tisserand remercie les équipes pédagogiques qui ont beaucoup travaillé sur ces maquettes.

Toutes les mutualisations sont indiquées en violet dans le document.

Les modifications de maquettes (licences) présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (23 votants : 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

4.3.2. Masters

Dans le cadre de la nouvelle offre de formation, certaines modifications sont nécessaires au sein de la mention MEEF 2nd degré pour la rentrée 2024 :

- Parcours Enseigner les lettres (CAPES lettres modernes et CAPES lettres classiques)
- Parcours Enseigner l'allemand et le français au 2d degré
- Parcours Enseigner les arts plastiques (CAPES)

Éric Tisserand rappelle qu'un module DDRS et que la certification *Pix+edu* ont été ajoutés l'an dernier.

Nous étions partis d'une hypothèse de travail. Entre temps, le dispositif s'est assoupli. Les INSPE vont pouvoir délivrer des attestations.

Enseigner l'allemand et le français au second degré est un nouveau parcours. Les étudiants inscrits dans ce parcours peuvent passer le CAPES et le concours en Allemagne. L'année de M1 s'effectue en Allemagne et la L2 à l'INSPE. Une seule matière a été modifiée.

Dans la nouvelle offre de formation, deux parcours ont fusionné (le parcours *design et métiers d'art* et le parcours *arts plastiques*). Les M2 restent dans un parcours enseigner les arts plastiques pour le moment, car il y a deux années blanches pour la partie design et métiers d'art.

Les modifications de maquettes (masters) présentées sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés (23 votants : 23 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)

5. Divers

Mathilde Salomon évoque un problème de micro-ondes, seuls 3 sur 6 fonctionnent dans les salles mises à disposition pour les étudiants et sont sales.

François Gauier va se renseigner auprès du service des Moyens pour voir ce qu'il en est. Il demandera qu'on mette en place des produits d'entretien pour que les utilisateurs puissent également nettoyer après leur passage.

Le dialogue de gestion avec la Présidence de l'Université aura lieu le 6 juin prochain. Il est donc nécessaire d'avancer la date de la prochaine séance du conseil afin que le projet de la composante puisse être approuvé.

Un travail reste à faire par les commissions sur la définition des profils enseignement.

L'équipe de direction de l'INSPE souhaite pouvoir y adjoindre un profil recherche, il s'agit d'un vrai travail de prospective sur notre stratégie recherche.

La prochaine séance se tiendra par conséquent le mardi 28 mai 2024 à 9h.

La séance est levée à 15h35.

Fait à Strasbourg, le 28 mai 2024

Le Directeur de l'INSPE



François GAUIER

Le Président du conseil



Olivier DELARUE